



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PRAXIS SOCIALE



SE FORMER

ASSISTANT _ E DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social propose des interventions sociales individuelles ou collectives.

L'objectif est d'accompagner des personnes et des familles en vue d'améliorer leurs conditions de vie par l'ouverture et l'accès aux droits et de favoriser l'autonomie des personnes concernées.

Les champs d'intervention des assistants de service social sont diversifiés : l'accès aux droits et aux soins, l'insertion sociale, la protection de l'enfance, la dépendance, les addictions, etc...

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social Niveau 6 - Grade Licence

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans répartis en 6 semestres soit 180 crédits ECTS
En voie directe ou par apprentissage avec possibilité de parcours individualisé

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en 4 domaines de formation :

- DF1** Intervention professionnelle en travail social
- DF2** Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social
- DF3** Communication professionnelle en travail social
- DF4** Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- › 1740 heures en centre de formation
 - › 1820 heures de formation pratique (stages)
- Possibilités de mobilités internationales comme Erasmus+, etc...

PRÉREQUIS À L'INSCRIPTION

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- › Être titulaire du baccalauréat
- › Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP - de niveau IV minimum
- › Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- › Les lycéens en terminale et les étudiants qui souhaitent suivre la formation sont invités à s'inscrire via la plateforme Parcoursup
- › Les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion professionnelle doivent s'inscrire directement sur le site internet www.praxis.alsace

MODALITÉS D'ADMISSION

Recevabilité du dossier de candidature et entretien individuel
Coût de l'épreuve orale : 150€ (sous réserve de modifications)

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût de la formation : 22 237 € (sous réserve de modifications)
Financement selon votre situation (Région, OPCO, employeur, personnel...)

Pour toute information complémentaire relative à l'admission à la formation, adressez un mail à admissions@praxis.alsace

